

Nationalité Française

Prénoms: CAROLINE ELISABETH SARAH

Nettle: 21.02.1984

CPI

Taille 1,68m

Signature

Debutaire

100

1. $\mathcal{H}^1$ is the Hausdorff measure of dimension 1.

✓
✓
✓
✓
✓
✓
✓

4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4

216CAROL

Adresse : 18 AVENUE DE LA NOTTE FICQRET
PARIS 7E (75)

Carte valable jusqu'au : 28.04.2014
délivrée le : 29.04.2004

par : PRÉFECTURE DE POLICE - PARIS ANTENNE VII (75)
Signature de l'autorisé :

Le Directeur de la Police Générale

LOUIS DUCLOS

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 5

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 2006 relatif à l'habilitation de l'Université Paris 5 à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme CAROLINE COMBY, née le 21 février 1984 à PARIS 13 (075), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, à finalité PROFESSIONNELLE**, mention **PSYCHOLOGIE, spécialité PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE**, mention *assez bien*

est délivré à **Mme CAROLINE COMBY**

au titre de l'année universitaire 2006-2007

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le titulaire

L'Administrateur provisoire

N°
/2007200604980

PARV

6697914

Bruno VARET

Le Recteur d'Académie
Chancelier des universités



Maurice QUENET

LETRE DE RAPPEL

NEX 76044719 003438 1/2 005207 10000000 L1 00018 DD 76044719 0009
REL/58136750

Nexity Nogent sur Marne Strasbourg
2 BOULEVARD DE STRASBOURG
94130 NOGENT SUR MARNE
Téléphone 01.48.76.55.43 - Télécopie 01.48.76.50.62
Mme JOELLE GIORNO (Contentieux)
jgiorno@nexity.fr / 01.41.78.93.85
Mme Fabienne BATEL (Assistant)
fbatel@nexity.fr / 01.48.76.55.43

Vos interlocuteurs



Adresse principale de l'immuable

47/47bis RUE CARNOT
47/47bis RUE CARNOT
94130 NOGENT SUR MARNE

VOS RÉFÉRENCES : CP1136302 N° DE COUPON : 16AEZG

M. ou Mlle SOARES / COMBY Julien - Car
47BIS RUE CARNOT
94130 NOGENT SUR MARNE

NOGENT SUR MARNE, le 27/10/2016

Madame, Monsieur,

L'examen de la situation de votre compte fait apparaître un solde débiteur détaillé au verso de la présente.
Le montant indiqué ne tient pas compte des règlements encaissés après l'édition du présent courrier.
Nous vous rappelons que les charges de copropriété sont payables au syndicat des copropriétaires d'avance et sont
exigibles le 1er jour de chaque trimestre, ceci pour permettre le règlement des fournisseurs de votre copropriété dans
les délais, et éviter toute cessation de leurs prestations.

Pour les appels de fonds-travaux, les appels d'avances ou de charges exceptionnelles les sommes sont également
payables d'avance et exigibles selon les modalités de dates fixées par l'assemblée générale.

Afin d'éviter tout retard de paiement, vous pouvez opter pour un paiement automatique de vos charges : virement ou
prélèvement.
Si vous optez pour le prélèvement, qui est un service gratuit, vous avez le choix entre un prélèvement trimestriel ou
mensuel (permettant une répartition régulière de la dépense).
Un formulaire de prélèvement pourra vous être adressé sur simple demande auprès de nos services.

Nous vous laissons le soin de nous adresser votre règlement, par retour de courrier en utilisant le TIP ci-dessous, et
vous demandons de ne pas tenir compte du présent courrier si vous avez déjà effectué ce règlement.
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le service recouvrement

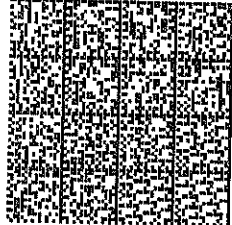
RUM : TIP0053863802

IBAN débiteur : FR7618206004936500674147375
M. ou Mlle SOARES / COMBY Julien - Car
47BIS RUE CARNOT
94130 NOGENT SUR MARNE

Créancier : SDC47-47 BIS RUE CARNOT
ICS : FR80ZZZ345733
Code créancier : 150000 / 50002
Réf. créancier : 000851277462006720
Réf. agence : ST116/BU134/RT134 - Nexity Nogent sur
Marne Strasbourg

TIPSEPA
Réf. : CP1136302/16AEZG

EUR *****764,11
Échéance : 27/10/11



À retourner
à l'adresse
indiquée ci-contre

NEXITY LAMY
TSA 73791
92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SDC47-47 BIS RUE CARNOT à envoyer ces
instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SDC47-47 BIS
RUE CARNOT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SDC47-47 BIS
RUE CARNOT. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un
prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de
votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception votre

Date

Signature



Services immobiliers aux particuliers

NEXITY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487520099
RCS Paris AF6632A Cote pro T.G.S.P.T CPT 75012015000001224
dénommée par le CCI de Paris - Garantie
financière SCOA/MAB, 16 rue Hoche 92319 la Défense Cedex

LETTRE DE RAPPEL

REL/58138751

VOS RÉFÉRENCES : CP1136302 N° DE COUPON : 16AEZH

Adresse principale de l'immuble
47/47bis RUE CARNOT
47/47bis RUE CARNOT
94130 NOGENT SUR MARNE

M. ou Mlle SOARES / COMBY Julien - Car
47BIS RUE CARNOT
94130 NOGENT SUR MARNE

NOGENT SUR MARNE, le 27/10/2016

Madame, Monsieur,

L'examen de la situation de votre compte fait apparaître un solde débiteur détaillé au verso de la présente.
Le montant indiqué ne tient pas compte des règlements encaissés après l'édition du présent courrier.
Nous vous rappelons que les charges de copropriété sont payables au syndicat des copropriétaires d'avance et sont
exigibles le 1er jour de chaque trimestre, ceci pour permettre le règlement des fournisseurs de votre copropriété dans
les délais, et éviter toute cessation de leurs prestations.

Pour les appels de fonds-travaux, les appels d'avances ou de charges exceptionnelles les sommes sont également
payables d'avance et exigibles selon les modalités de dates fixées par l'assemblée générale.

Afin d'éviter tout retard de paiement, vous pouvez opter pour un paiement automatique de vos charges : virement ou
prélèvement.
Si vous optez pour le prélèvement, qui est un service gratuit, vous avez le choix entre un prélèvement trimestriel ou
mensuel (permettant une répartition régulière de la dépense).

Un formulaire de prélèvement pourra vous être adressé sur simple demande auprès de nos services.
Nous vous laissons le soin de nous adresser votre règlement, par retour de courrier en utilisant le TIP ci-dessous, et
vous demandons de ne pas tenir compte du présent courrier si vous avez déjà effectué ce règlement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

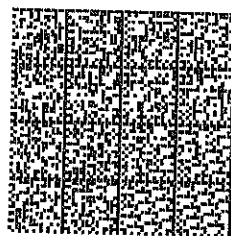
Le service recouvrement

RUM : TIP0053863803
IBAN débiteur : FR7618206004936500674147375
M. ou Mlle SOARES / COMBY Julien - Car
47BIS RUE CARNOT
94130 NOGENT SUR MARNE

Créancier : SDC47-47 BIS RUE CARNOT
ICS : FR80ZZZ345733
Code créancier : 150000 / SO002
Réf. créancier : 000851277462006720
Réf. agence : ST116/BU134/RT134 - Nexity Nogent sur
Marne Strasbourg

EUR *****382,2
Échéance : 27/10/1
TIPSEPA
Réf. : CP1136302/16AEZH

A retourner
à l'adresse
indiquée ci-contre



NEXITY LAMY
TSA 73791
92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SDC47-47 BIS RUE CARNOT à envoyer ces
instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SDC47-47 BIS
RUE CARNOT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée
avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un
prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de
votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre

Nexity Nogent sur Marne Strasbourg
2 BOULEVARD DE STRASBOURG
94130 NOGENT SUR MARNE
Téléphone 01.48.76.55.43 - Télécopie 01.48.76.50.62
Mme JOELLE GIORNO (Contentieux)
jgiorno@nexity.fr / 01.41.78.93.85
Mme Fabienne BATEL (Assistant)
fbatel@nexity.fr / 01.48.76.55.43



Fait à Paris, le 04/04/2016

(1) Les montants de garanties énoncés dans ce tableau s'entendent par sinistre, avec un plafond tous dommages et toutes garanties confondus de 15 millions d'euros par année d'assurance.



MACSF
Le Sou Médical